

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2008

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - GEORGES Y. - LE FOLL M. - COLLOBERT H. - HENRY B. - FREMONT L. - THOMAS D. (Adjoints) - LE ROUX P. - GUENNIC M TH. - LE VEZOUET JP. - ANGER M. - PERSONNIC A. - JOUANIGOT A. - KERHERVE J. - RICHARD G. - MABIN B. - MONNIER M.

ABSENTS :

M. LE MARREC Y.
M. PLOUX G.
Mme JONET S.
M. LE BAIL M.

ABSENTS EXCUSES :

M. SALAUN JC qui donne pouvoir à M. LE FOLL M.

M. Loïc FREMONT a été désigné comme secrétaire de séance

I Subventions 2008

M. Bernard HENRY, Mme Denise THOMAS et M. Pierre SALLIOU présentent les subventions qui ont été étudiées lors de la commission des finances. A l'unanimité, le conseil municipal approuve les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT
ASSOCIATIONS COMMUNALES	
Section Locale des Anciens Combattants	250 €
Foyer socio-éducatif Restmeur	545 €
Club "Les Ajoncs d'Or"	830 €
Amicale Laïque	2 150 €
A.S PABU Football	3400 €
A.S Parents d'élèves du Croissant	700 €
A.S Parents d'élèves du Bourg	500 €
Société de Chasse	80 €
FNACA Comité Local de PABU	180 €
Entente Tennis Pabu/Saint-Agathon	990 €
Marine Marchande	50 €
Amicale Laïque – subv pour formation	300 €
A.S PABU Football – subv. exceptionnelle	300 €

SPORT	
Stade Charles de Blois – Gymnastique	60 €
Entente Athlétique de l'Argoat	30 €
Club Trégorrois Handisport	30 €
Canoë Kayak Guingamp	30 €
Vélo club Pays de Guingamp	30 €
Tennis de table GRACES/LE MERZER	30 €
CULTURE ET LOISIRS	
Centre culturel breton	30 €
Radio Kreiz Breizh	30 €
Association philatélique Pays Guingamp	30 €
Chorale ARPEGE	30 €
Les amis de Polig MONJARRET	50 €
SANTE	
La Croix d'Or	40 €
Vie Libre	40 €
ADAPEI	100 €
Vie Espoir 2000 (prévention suicide)	30 €
APIAMH	30 €
Amicale des Donneurs de Sang de Guingamp	30 €
Association "La Pierre Le Bigault"	30 €
Association maladie Creutzfeldt-Jakob	50 €
Contre le cancer La Ligue comité des côtes d'armor	30 €
DIVERS	
Mission Locale	3 878.75 €
Pays d' accueil – Terres d'Armor	2 675 €
Foyer des Jeunes Travailleurs	1 873,20 €
Association des Maires de France	759.12 €
Association Maison de l'Argoat	30 €
APPSB Eaux et Rivières	30 €
SEPNB Protection de la nature	30 €
RASED	267 €
Aumônerie de l'enseignement public	50 €

Mme Armelle JOUANIGOT précise qu'elle souhaiterait qu'une rue de la commune porte le nom de Polig MONJARRET, originaire de PABU. En effet, ce dernier s'est beaucoup investi en faveur de la culture bretonne.

II Dissolution du SIAT

M. Yves GEORGES explique qu'à la demande du SIAT, le conseil municipal doit se prononcer sur sa dissolution, lorsque le Syndicat Mixte Environnement du Goëlo et de l'Argoat aura été créé par le préfet. De plus, le conseil municipal doit se prononcer sur le transfert de moyens à ce même syndicat. Il est également prévu qu'une partie des actifs du SIAT (passerelles...) soit transférée vers les communes et communautés de communes du territoire. Ainsi, prochainement à la communauté de communes de GUINGAMP la question de la passerelle qui se situe au terrain de camping doit être évoquée

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la dissolution du SIAT, le transfert des moyens au Syndicat Mixte Environnement du Goëlo et de l'Argoat, et le transfert d'une partie des actifs du SIAT.

III Communauté de communes – création d'un poste d'agent de police municipale

M. Pierre SALLIOU explique que depuis le 31 janvier 2002 le commissariat de GUINGAMP n'assume plus les vacations funéraires. Ainsi, depuis cette date, des conseillers municipaux (Mme MEUNIER, Mme GUENNIC, M. LE VEZOUET), les adjoints, le maire ont assumé cette charge importante du fait de l'implantation de l'hôpital, de la polyclinique sur le territoire de la commune. La communauté de communes de GUINGAMP lors de sa séance du 20 décembre 2007 a décidé de créer un poste d'agent de police municipale, qui sera affecté notamment aux vacations funéraires sur le territoire des 6 communes de la communauté de communes. Les élus devront intervenir les week-end, la nuit, les jours fériés, et pendant les congés annuels de l'agent.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour la création d'un poste d'agent de police municipale, tout en sachant que cette création de poste ne pourra intervenir qu'après accord par délibération de la majorité qualifiée des conseils municipaux.

IV Informations

M. Hervé COLLOBERT fait part qu'il y a eu une réunion le 8 février 2008 avec la DDE et Atelier du Paysage concernant le futur lotissement du Chemin Vert. Lors de cette réunion, s'est instauré un large débat concernant l'entretien des espaces verts, car le futur lotissement s'inscrit dans le cadre du développement durable, avec une utilisation minimale d'enrobé.

M. Yves GEORGES présente le plan de l'aménagement de la place du bourg. 42 places de parking sont prévues au lieu de 31 places actuellement. L'accès au parking situé près des toilettes serait fermé. A la demande d'un conseiller, il est décidé de reporter l'examen de cette question à un prochain conseil.